



Conseil économique et social

Distr. limitée
28 janvier 2003
Français
Original: anglais

Session d'organisation de 2003

15 et 28-31 janvier et 29 et 30 avril 2003

Points 2 et 3 de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Programme de travail de base du Conseil

Projets de proposition soumis par le Président du Conseil économique et social et les membres de son bureau à l'issue des consultations officielles tenues en application de l'alinéa 1) du paragraphe 2 de la résolution 1988/77 du Conseil

Projet de décision I

Ordre du jour provisoire de la session de fond de 2003 du Conseil économique et social

Le Conseil économique et social, ayant examiné son projet de programme de travail pour 2003 et 2004, adopte l'ordre du jour provisoire de sa session de fond de 2003, tel qu'il figure dans le document E/2003/1.

Projet de décision II

Programme de travail de base du Conseil économique et social pour 2004

Le Conseil économique et social prend note de la liste des questions à inscrire à son programme de travail pour 2004 telle qu'elle figure dans le document E/2003/1.

Projet de décision III

Organisation des travaux de la session de fond de 2003 du Conseil économique et social

Concernant l'organisation des travaux de sa session de fond de 2003, le Conseil économique et social décide ce qui suit :

- a) Le débat de haut niveau se tiendra du 30 juin au 2 juillet 2003;



- b) Le débat consacré aux activités opérationnelles se tiendra du 3 au 7 juillet 2003;
- c) Le débat consacré aux questions de coordination se tiendra du 8 au 10 juillet 2003;
- d) Le débat consacré aux affaires humanitaires se tiendra du 11 au 15 juillet 2003;
- e) Le débat général se tiendra du 16 au 23 juillet 2003.

Projet de décision IV

Thème du débat de la session de fond de 2003 du Conseil économique et social consacré aux activités opérationnelles

Le Conseil économique et social décide que le débat de sa session de fond de 2003 consacré aux activités opérationnelles aura pour thème : « Financement des activités de coopération pour le développement du système des Nations Unies ».

Projet de décision V

Thème du débat de la session de fond de 2003 du Conseil économique et social consacré aux affaires humanitaires

Le Conseil économique et social décide que le débat de sa session de fond de 2003 consacré aux affaires humanitaires aura pour thème : [*à compléter*].

Projet de décision VI

Thème du point de l'ordre du jour de la session de fond de 2003 du Conseil économique et social relatif à la coopération régionale

Le Conseil économique et social décide que le point de l'ordre du jour de sa session de fond de 2003 relatif à la coopération régionale aura pour thème : « Incidences des négociations commerciales sur le développement : perspective régionale ».

Projet de décision VII

Date de la tenue de la réunion de haut niveau du Conseil économique et social avec les représentants des institutions de Bretton Woods

Le Conseil économique et social décide que sa réunion de haut niveau avec les représentants des institutions de Bretton Woods se tiendra le 14 avril 2003 au Siège de l'Organisation.

Projet de décision VIII

Deuxième réunion du Comité d'experts de l'administration publique et ordre du jour provisoire de cette réunion

Le Conseil économique et social décide d'approuver la tenue de la deuxième réunion du Comité d'experts de l'administration publique à New York, du 7 au 11 avril 2003, ainsi que de l'ordre du jour provisoire de cette réunion¹.

¹ E/2003/9.

Projet de décision IX
Participation d'organisations intergouvernementales aux travaux
du Conseil économique et social

Le Conseil économique et social décide d'inscrire à l'ordre du jour de sa session de fond de 2003 les demandes de statut d'observateur auprès du Conseil présentées par la Banque islamique de développement² et l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture³.

² Voir E/2003/6.

³ Voir E/2003/7.